

Analyse



Bilan du label de finance solidaire 2016

Réseau

Financité

Ensemble, changeons la finance



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Bilan du label de finance solidaire 2016

En 2014, le premier label destiné aux produits financiers solidaires est lancé en Belgique à l'initiative du Réseau Financité. Ce label s'est développé et séduit aujourd'hui toutes sortes d'organisations désireuses de certifier leur produit financier, porteur d'une utilité sociale et environnementale. Nous dressons ici une brève présentation du label, ainsi qu'un état des lieux des produits pour terminer par les impacts sociétaux financés grâce à ces produits.

1 Introduction

Le label Financité & FairFin identifie les produits financiers garantissant aux investisseurs une plus-value sociétale. L'objectif est double. D'une part, il offre une visibilité accrue, parmi la gamme de produits financiers sur le marché, aux produits se finançant des activités d'économie sociale, qui favorise la cohésion sociale, et qui sont transparents envers les souscripteurs.

D'autre part, le label assure aux citoyens que leur placement contribue réellement aux activités socialement souhaitables. Il constitue ainsi un gage de confiance et de crédibilité, valorisant les produits qui financent des activités comme l'accès à l'emploi et au logement, l'essor de l'agriculture biologique et des énergies renouvelables ou encore l'entrepreneuriat dans les pays en développement.

Différents critères sont requis pour qu'un produit soit labellisé Financité & FairFin. En effet, il doit s'agir d'un produit financier de prêt, dépôt ou d'investissement, visant la solidarité par un financement d'activités de l'économie sociale, dans une démarche socialement responsable. De plus, sa gestion doit être totalement transparente à l'égard des souscripteurs et enfin les frais adossés au produit doivent être en phase ou inférieurs aux pratiques de marché.

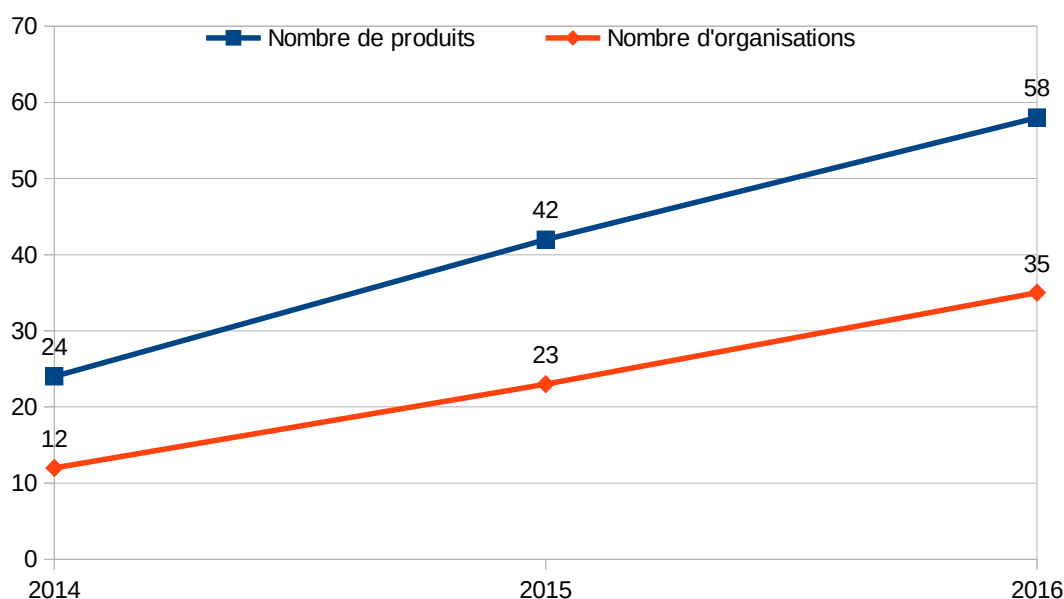
2 État des lieux

2.1 35 structures et 58 produits labellisés (octobre 2016)

Fin 2014, douze coopératives ont reçu le label de la finance solidaire pour vingt-quatre parts de coopérateurs différentes. Un an plus tard, nous dénombrons au total vingt-deux coopératives ainsi qu'une association sans but lucratif (ASBL) ayant labellisé quarante-deux de leurs produits financiers : 41 parts de coopératives et 1

émission obligataire. En octobre 2016, nous comptons **trente-une coopératives** et **quatre associations sans but lucratif** qui ont obtenu le label Financite & FairFin pour **58** de leurs **produits financiers** : **53 parts de coopératives** et **5 émissions obligataires**.

Figure 1 - Evolution des nombres de structures ayant des produits labellisés et de produits labellisés (2014-2016)



Source : Réseau Financité

Inexistant il y a deux ans à peine, le label a réussi à séduire aujourd'hui trente-cinq organisations, toutes désireuses d'authentifier leurs activités socialement utiles et souhaitables. Chacune de ces structures poursuit des activités différentes, dont voici leurs descriptions, classées par domaines d'activités.

Dix coopératives sont engagées dans des activités se rapportant aux énergies renouvelables. L'objectif principal est la production d'énergie éolienne dans différentes régions du pays, la sensibilisation du public aux problèmes environnementaux et une utilisation rationnelle et responsable de l'énergie.

Campina tire profit du climat de la région de la Campine en vue de diminuer l'onéreuse dépendance énergétique et favoriser la puissance économique de la région. **Courant d'Air** de son côté répond à la demande en énergie renouvelable de ménages de la région de Butgenbach, qui sont intéressés à une participation citoyenne dans l'exploitation du gisement éolien de Waimes. **EcoPower** est la plus importante société coopérative productrice d'électricité d'Europe. Par sa politique d'achat transparente, elle investit majoritairement dans l'éolien et la biomasse pour distribuer

de l'électricité à travers la Flandre entière. **Emissions Zéro** est propriétaire d'une coopérative de production gérant deux éoliennes situées dans le parc éolien de Dour-Quévrain et développe d'autres projets éoliens. **Eole-Lien** a pour but de construire et gérer une éolienne citoyenne dans la région de Temploux, soutenant aussi des projets sociaux et créant des liens entre les habitants de la région. **Ferréole** a pour objectif la construction de projets éoliens dans la région de Ferrières-Durbuy et Aywaille par l'implication de ses membres dans la gestion de la production. **HesbEnergie** favorise la production d'électricité en circuit court en impliquant les citoyens d'Hesbaye.

Lucéole entend produire de l'énergie renouvelable citoyenne et offre des services à ses coopérateurs en matière de fourniture et de conseils dans les communes d'Habay et de Fauvillers. **Nosse Moulin** projette la construction de 34 éoliennes qui se déploient sur ses 4 parcs éoliens à Ernage, Boneffe, Liernu et Walhain-Chaumont. Enfin, **Vents du Sud** produit de l'énergie éolienne depuis février 2015 dans la province du Luxembourg.

Neuf coopératives sont engagées dans l'alimentation biologique, avec la production et la distribution des aliments sains et naturels, privilégiant les circuits courts. **Agricovert** est un outil solidaire de commercialisation, de transformation et de formation/conseil, au service des producteurs soucieux du développement local et des consommateurs intégrés dans le projet en Wallonie et à Bruxelles. **BEES coop** est un supermarché coopératif et participatif à Schaerbeek, visant à favoriser l'accès à une alimentation durable à ses membres. La **Brasserie du Renard** produit des bières artisanales locales dans le respect de la nature. Elle ambitionne notamment la relocalisation de l'économie ainsi que la réinsertion professionnelle dans la commune de Grez-Doiceau. **Climax** entretient une dizaine d'hectares de biodiversité à Habergy. **De Landgenoten** vise à améliorer l'accès à la terre en Flandre aux agriculteurs biologiques. **Fan(e)s de Carotte** est une coopérative maraîchère vers Braine-le-Comte qui vise à garantir un revenu équitable et stable à ses maraîchers. **Graines de Vie**, située à Grez-Doiceau, soutient l'agriculture locale par la création d'activités et la mise en place d'une dynamique participative dans son environnement social. **Terre-en-vue** acquiert des terres agricoles en Wallonie et à Bruxelles en vue de faciliter l'accès à la terre pour une agriculture durable. Enfin, **Vert d'Iris International** gère des potagers à vocation sociale, environnementale et économique dans la région bruxelloise.

Quatre structures s'occupent de l'acquisition et de la rénovation de bâtiments à des fins sociales. Ainsi, **Dynamo Coop** vise à fournir des infrastructures immobilières à la communauté artistique liégeoise en vue de développer leurs projets. Toujours à Liège, **Les Tournières** stimule la propriété collective en offrant ses bâtiments à des associations et des collectifs impliqués dans diverses activités culturelles, environnementales, d'insertion professionnelle, de logement, d'économie sociale et d'éducation permanente. Dans la commune d'Anderlecht, l'Union des locataires d'Anderlecht-Cureghem (**ULAC**) soutient l'insertion sociale par la création et la

rénovation d'habitations destinés aux habitants du quartier. Enfin du côté d'Arlon, **Prométhique** favorise des projets immobiliers à caractère social destiné au secteur associatif et aux personnes précarisées.

Quatre coopératives poursuivent des activités financières destinées particulièrement aux personnes n'ayant pas accès aux crédits bancaires traditionnels. A l'instar de **Crédal**, une coopérative de crédit alternatif œuvrant à Bruxelles et en Wallonie, qui propose des microcrédits aux particuliers et professionnels, un accompagnement des entrepreneurs ainsi que des conseils en économie sociale. A une échelle nationale, **NewB** est une coopérative citoyenne dont l'objectif est de créer une banque durable fondée sur les citoyens, la société civile, et les investisseurs. Puis, **Oikocredit** et **Alterfin** ont comme objectif la construction d'un réseau financier dans les pays en développement, permettant à de nombreuses personnes et organisations d'obtenir des microcrédits qui améliorent durablement leurs conditions de vie.

On recense trois structures actives dans le domaine de la culture et de l'information. L'ASBL **Les Grignoux** offre une alternative à la culture cinématographique dominante par la diffusion de films d'auteur, à travers différents sites à Liège et bientôt Namur. Du côté de Charleroi, l'ASBL **le Parc** via le projet **Quai 10** propose un espace public dédié au cinéma, à l'art et aux jeux vidéos, mais également des activités pédagogiques destinées aux établissements scolaires. Enfin, **Médor** publie un magazine trimestriel francophone d'enquêtes et de récits, offrant un *deepjournalism* de terrain indépendant, exigeant et transparent.

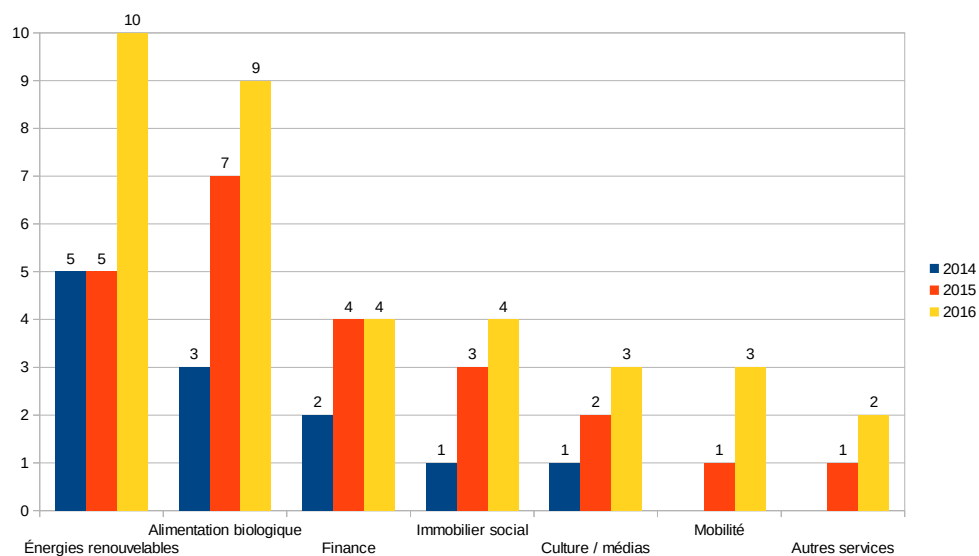
Concernant la mobilité, **Partago** offre un accès à des voitures 100 % électriques dans la ville de Gand, défendant une ville plus verte et calme. Quant à la coopérative **Rayon9**, elle contribue à l'essor et la promotion de la mobilité douce dans la ville de Liège par la livraison de colis à vélo. Finalement, **Velofabrik**, à Bruxelles, a comme projet de concevoir et assembler des vélos de qualité en vue de soutenir l'emploi local et une mobilité douce.

Les structures restantes s'inscrivent dans la catégorie « autres services ». Ainsi, **Cyréo** promeut la réinsertion professionnelle par la réparation de petit électro, la revalorisation de bâches publicitaires ainsi que l'entretien de sépultures dans la région de Gembloux. Enfin, à Chastres, l'association **Les amis de Jardin'Âges** allie un projet de centre de jour pour des adultes porteurs d'une déficience intellectuelle et une résidence-services pour seniors valides autour d'un projet maraîcher.

2.2 Domaines d'action et répartition géographique actuelles (octobre 2016)

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des domaines d'activités des structures ayant des produits labellisés en 2014 et octobre 2016.

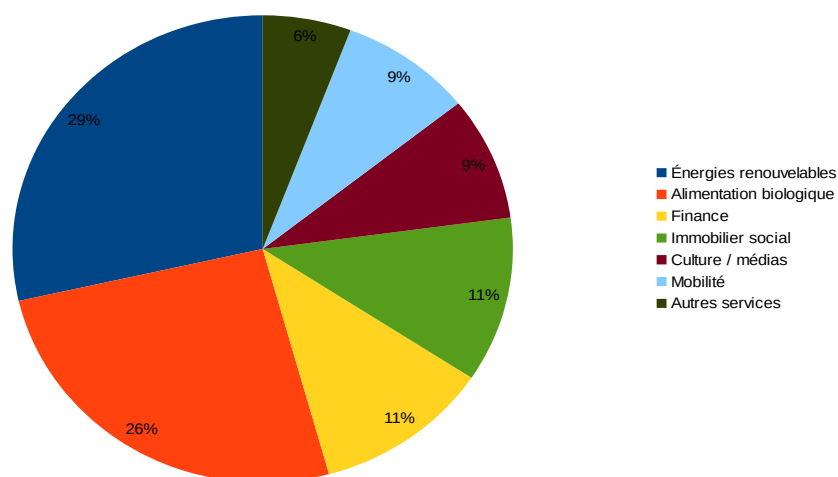
Figure 2 - Evolution du nombre de produits financiers par domaines d'activités des structures aux produits labellisés au 31.12 de chaque année (2014-2016)



Source : Réseau Financité

Ainsi, la catégorie « énergies renouvelables » reste la plus importante et celle qui augmente le plus par rapport à l'an dernier. La seconde plus significative est celle liée à « l'alimentation biologique », qui augmente aussi. Toutes les autres catégories, sauf celle de la « finance » qui se maintient, sont en croissance par rapport à 2015.

Figure 3 - Répartition (en pourcentage) des domaines d'activités des 35 structures aux produits labellisés (octobre 2016)



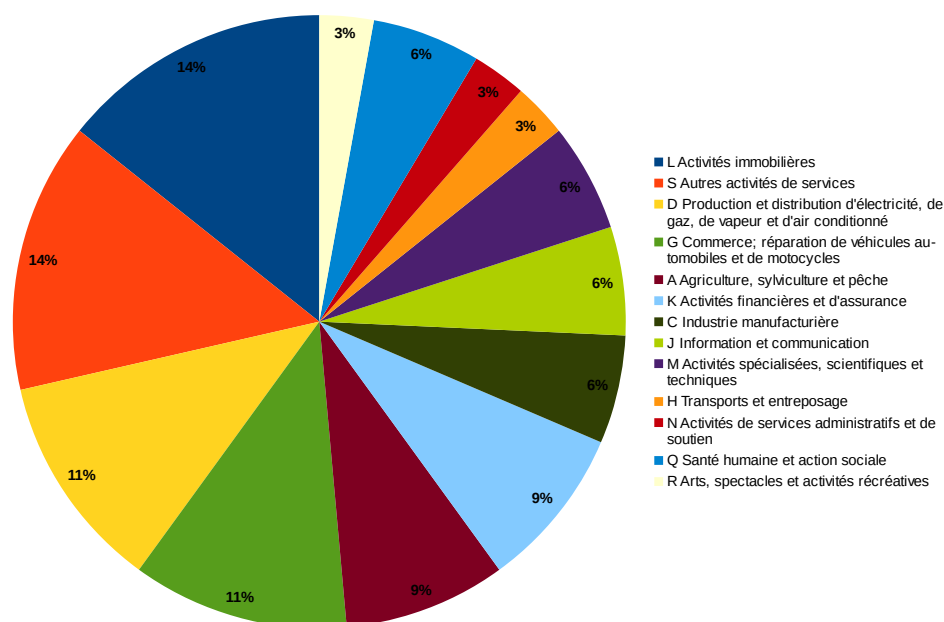
Source : Réseau Financité

Pour une classification plus formelle des activités économiques, nous pouvons également observer la répartition des structures par domaines du code NACE, nomenclature de référence communément utilisée par les entreprises au sein de l'Union Européenne. Toutefois cette classification a ses limites : certaines structures qui produisent de l'électricité peuvent se retrouver dans différentes catégories NACE différentes, comme HesbEnergie, dans « D Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné » et Nosse Moulin, classé à « S Autres activités de services ».

Malgré tout il nous semble intéressant de présenter cette nomenclature en raison de sa pérennité - les codes d'activités restent constants dans le temps - et pour son acceptabilité générale, la classification étant réalisées par les entreprises elles-mêmes.

Nous notons que sur les vingt-et-une catégories NACE existantes, les structures aux produits labellisées se retrouvent dans treize d'entre elles ce qui démontre le large champs d'actions économiques pouvant avoir une utilité sociétale.

Figure 4 - Répartition (en pourcentage) des codes NACE des 35 structures aux produits labellisés (octobre 2016)



Source : Réseau Financité

Concernant l'aire géographique d'action, hormis Alterfin et Oikocredit, opérant en Amérique Centrale et du Sud, en Asie et en Afrique, toutes les autres structures travaillent en Belgique. Certains organismes opèrent à une échelle plus locale, où la proximité avec les membres et citoyens est essentielle dans la poursuite des activités.

C'est le cas pour les projets d'éolienne citoyenne (Courant d'Air, Eole-Lien, Ferréole, HesbEnergie, Lucéole, Nosse Moulin et Vents du Sud), de réinsertion professionnelle (Cyréo), de cinéma (Les Grignoux, Le Parc), de culture biologique (BEES coop, la Brasserie du Renard, Graines de Vie, Climax, Fan(e)s de carotte et Vert d'Iris International), de mobilité douce (Velofabrik, Rayon9 ou Partago) ou des projets immobiliers (Les Tournières, ULAC, Dynamo coop, Les Amis de Jardin'Agés et Prométhique).

Néanmoins d'autres organismes se concentrent sur la Belgique francophone (Agricovert, Crédal, Emissions Zéro, Médor et Terre-en-vue) ou néerlandophone (Campina, Ecopower et De Landgenoten) pour des raisons pratiques d'enjeux

linguistiques. Enfin, NewB reste l'exemple d'un projet travaillant au niveau national.

Figure 5 - Aires d'opération des 35 structures aux produits labellisés (octobre 2016)

Aire d'opérations	octobre 2016
au-delà de la Belgique	2
la Belgique	1
plusieurs régions	7
une région	6
plusieurs communes	14
une commune	5

Source : Réseau Financité

1.3 Ancienneté des structures ayant des produits labellisés (octobre 2016)

La répartition globale des structures ayant des produits labellisés penche vers des structures récentes. En effet, **vingt-et-une** d'entre elles sont plutôt **jeunes** : elles ont moins de 5 ans d'existence. On compte **huit** structures ayant entre **5 et 15 ans d'expérience** et **six** autres sont des institutions présentes dans le paysage belge depuis **plus de 20 ans**. La moyenne de l'âge des structures avoisine 8 ans mais la médiane est de 4 ans.

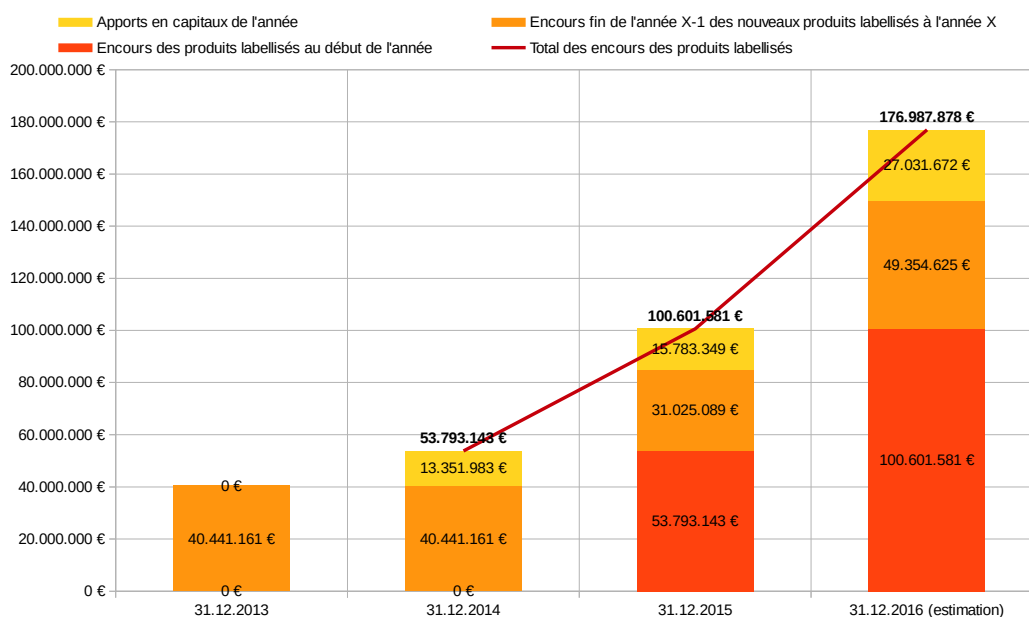
Figure 6 - Ancienneté des 35 structures aux produits labellisés (octobre 2016)

Nom de l'organisation émettrice du produit labellisé	Année d'existence
Les Grignoux	41
Crédal	32
Oikocredit	32
Union des Locataires d'Anderlecht-Cureghem	25
Ecopower	25
Alterfin	22
Le Parc (Quai 10)	16
Les Tournières	13
Emissions zéro	9
Courant d'Air	7
Lucéole	6
Agricovert	5
NewB	5
Nosse Moulin	5
Les Amis de Jardin'âges	4
Ferréole	4
Terre-en-vue	4
Vents du Sud	4
Eole-Lien	3
HesbEnergie	3
Vert d'Iris International	3
Climax	2
De Landgenoten	2
Fan(e)s de carotte	2
Graines de Vie	2
Médor	2
Prométhique	2
Velofabrik	2
Brasserie du Renard	1
Campina	1
Cyréo	1
Dynamo Coop	1
Partago	1
Rayon9	1
BEES coop	0,5
Moyenne	8
Médiane	4

Source : Réseau Financité

1.5 Encours, parts de marché et souscripteurs au 31.12.2015

Figure 7 - Evolution de l'encours (capital souscrit et montant total des obligations émises) au 31.12 de chaque année (2013-2016)



Source : Réseau Financité

Depuis le lancement du label, nous observons une **croissance continue importante** : de près de 54 millions d'euros fin 2014, nous en sommes à **101 millions d'euros d'encours à fin 2015**. A la rédaction de ces lignes, nous estimons l'encours à fin 2016 à plus de 177 millions d'euros¹.

En regardant les **parts de marché**, on s'aperçoit qu'Alterfin est de loin la coopérative ayant des produits labellisés la plus capitalisée : elle représente à elle seule 51 % des parts de marché avec plus de 50 millions d'euros d'encours. Crédal arrive en seconde position avec une part de marché de 25 % pour près de 25 millions d'euros d'encours. Puis, les encours d'Okoicredit, NewB, Courant d'air et Émissions Zéro se chiffrent aussi en millions d'euros et occupent respectivement 10 %, 5 %, 2 % et 2 % des parts de marché. Les produits labellisés des autres structures sont de moins grande envergure avec des parts de marché inférieures à 2 %.

¹ Nous prenons l'hypothèse prudente d'estimer les apports en capitaux sur 2016 à 27 millions d'euros, soit la moyenne des apports par produits en 2014 et 2015. De plus, ceci sans compter la possibilité que de nouvelles candidatures soient approuvées d'ici décembre 2016.

Figure 8 - Parts de marché par encours (capital souscrit et montant total des obligations émises) au 31.12.2015

Structure	Part de marché de l'encours de ses produits labellisés
Alterfin	51%
Crédal	25%
Oikocredit	10%
NewB	5%
Courant d'Air	2%
Emissions zéro	2%
Terre-en-vue	1%
Les Tournières	1%
Les Grignoux	1%
De Landgenoten	1%
Vents du Sud	1%
Lucéole	0%
Prométhique	0%
Dynamo Coop	0%
Climax	0%
Agricovert	0%
Velofabrik	0%
Eole-Lien	0%
Médor	0%
Cyréo	0%
Vert d'Iris International	0%
Graines de Vie	0%
Fan(e)s de carotte	0%
	100%

Source : Réseau Financité

Concernant le nombre des souscripteurs et coopérateurs, plus de **9 000 personnes** ont souscrit des **produits labellisés sur l'année 2015**. Au **total ce sont plus de 63 000 personnes** qui ont souscrit à des **produits labellisés**.

Notons tout de même que ces chiffres sont à relativiser car nous ne sommes pas en mesure de déterminer précisément le nombre de coopérateurs individuels sur l'ensemble des produits financiers solidaires labellisés : un coopérateur chez Alterfin peut aussi l'être chez Médor.

Enfin, il est intéressant de noter que sur le total des souscripteurs à fin 2015, près de 79 % des coopérateurs le sont chez la coopérative NewB.

Figure 9 - Evolution du nombre de souscripteurs/coopérateurs 2014-2015

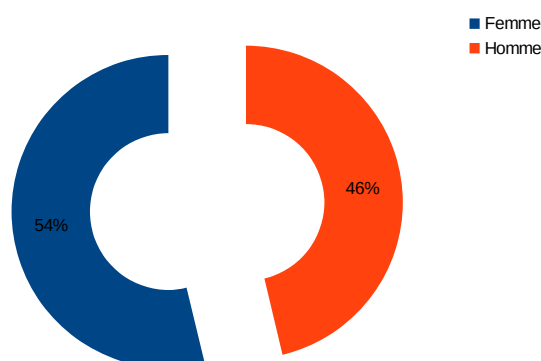
	2014	2015
Nombre de souscripteurs sur l'année	8.176	9.231
Nombre de souscripteurs total au 31.12 de l'année	57.325	63.024

Source : Réseau Financité

2.3 Employé(e)s au 31.12.2015

Concernant le genre, un peu plus de femmes que d'hommes sont engagés dans les structures ayant des produits labellisés au 31.12.2015².

Figure 10 - Répartition (en pourcentage) des équivalents temps-plein par genre au 31.12.2015



Source : Réseau Financité

Concernant le nombre d'employés dans chaque organisation, la moyenne en équivalent temps plein (ETP) se situe à 2,5 par organisation fin 2014 et augmente radicalement à 6,3 fin 2015. Ceci s'explique majoritairement par le fait que l'ASBL Les Grignoux emploie un grand nombre -92- de personnes.

² Toutes les structures sont prises en compte sauf celle de Crédal, dont la répartition du genre reste inconnue à l'écriture de ces lignes.

Notons aussi que le nombre d'ETP est très variable. Certaines organisations ne fonctionnent qu'avec des bénévoles alors qu'une coopérative emploie 17 équivalents temps plein. Au total, fin 2015, ce sont 146 équivalents temps plein qui sont employés par les 35 structures ayant des parts labellisées contre, fin 2014, 30 équivalents temps plein.

Enfin, nous observons que l'indicateur « équivalents temps plein » n'est qu'une facette de l'emploi créé par ces structures : certaines d'entre elles emploient aussi des consultants.

Figure 11 - Evolution des ETP au 31.12 de chaque année 2014-2015


Données	31.12.2014	31.12.2015
Les Grignoux		92,0
Alterfin	13,9	17,2
Agricovert	7,0	8,0
Crédal		4,5
Les Tournières	3,2	4,5
NewB	3,3	4,2
Vert d'Iris International	2,8	3,1
Graines de Vie		3,0
De Landgenoten		2,1
Prométhique		1,8
Courant d'Air	0,4	1,7
Velofabrik		1,3
Cyréo		1,0
Oikocredit		1,0
Médor	0,0	0,5
Climax		0,0
Dynamo Coop		0,0
Emissions zéro	0,0	0,0
Eole-Lien	0,0	0,0
Fan(e)s de carotte		0,0
Lucéole	0,0	0,0
Terre-en-vue	0,0	0,0
Vents du Sud	0,0	0,0
Somme	31	146
Moyenne	3	6

Source : Réseau Financité


2.4 Impacts sociétaux au 31.12.2015

Par ailleurs, concernant les impacts sociétaux, sur les 23 organisations ayant des produits labellisés, seize d'entre elles sont en mesure d'annoncer des impacts chiffrés qui sont résumés ci-dessous.

Ainsi, les coopératives Agricovert, Cyréo et Prométhique ont permis la réinsertion au monde du travail de 10 personnes.


	10 personnes réinsérées dans la vie professionnelle active
---	---

De Landgenoten, Graines de Vie, Terre-en-vue et Vert d'Iris International ont transformés 20,32 hectares de terrains, ruraux et urbains, en terres cultivées pour de l'agriculture biologique.

	20,32 hectares de terres achetées et /ou mises en valeur pour de l'agriculture biologique
---	--

Les coopératives Alterfin, Oikocredit³ et Crédal financent environ 123 362 personnes grâce à des (micro)crédits dans les pays en développement et, pour cette dernière, en Belgique. Ensemble, elles ont octroyées presque 100 millions d'euros en (micro)crédits.



Alterfin, qui est le « poids lourd » des coopératives ayant des produits labellisés, met en avant aussi d'autres impacts significatifs tels que les terres cultivées durablement (420 000 hectares) ou le montant des ventes certifiées commerce équitable et/ou issues de l'agriculture biologique (387 millions d'euros).

	Plus de 123 000 bénéficiaires de (micro)crédits		99 813 303 euros de (micro)crédits octroyés
---	--	--	--

Les coopératives Courant d'Air, Émissions Zéro et Vents du Sud produisent ensemble 18.111 MWh d'énergie renouvelable, soit de quoi alimenter environ 5 174 ménages belges et éviter 8 258 tonnes de CO₂⁴.

³ En ce qui concerne Oikocredit, nous avons estimés les chiffres concernant la Belgique avec le coefficient de 1,09 %, soit les apports en capitaux belges divisés par le total des capitaux au niveau mondial.

⁴ Estimations de la consommation moyenne des ménage et l'évitement de la production de tonnes de CO₂ calculées d'après les chiffres proposés par la Commission wallonne pour l'Énergie.

 <p>Production d'énergie renouvelable équivalent à la consommation électrique de 5 174 ménages</p>	 <p>Non-production de 8 258 tonnes de CO2.</p>
--	---

Cyréo, avance aussi le chiffre de 500 appareils de « petit électroménager » remis en état. Médor mentionne 3 400 abonnés à son magazine, 10 000 exemplaires vendus au premier numéro et plus de 8 000 pour le second. Enfin, la coopérative Les Tournières avancent les chiffres de 13 familles logées, 14 associations hébergées et la mise en place d'un nouveau projet d'initiative locale d'accueil pour 28 réfugiés.

En revanche, les autres organisations ayant des produits labellisés déclarent plutôt des impacts qualitatifs tels que :

- la conscientisation sur la transition énergétique (efficacité énergétique) ;
- plus de comportements sobres et efficaces en énergie ;
- la rénovation de bâtiments avec des matériaux durables ;
- la formation de travailleurs peu qualifiés ;
- la sensibilisation aux valeurs coopératives (participation, transparence) ;
- la sensibilisation à l'environnement par des potagers bio urbains ;
- la consommation croissante de produits locaux, bio et issus de l'agriculture familiale ;
- plus de liens sociaux entre citoyens.

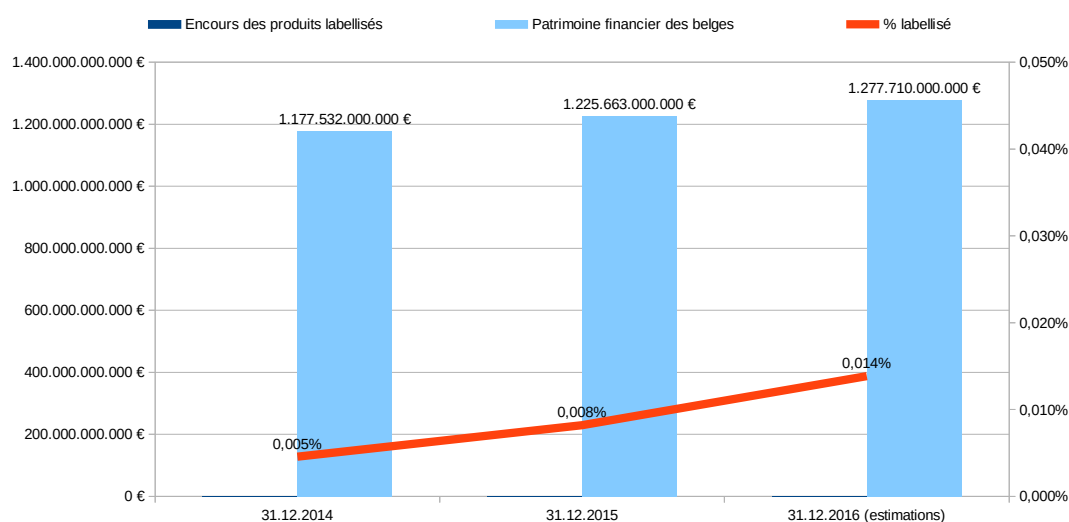
3 Objectif du label pour le futur

Force est de constater que pour un outil créé il y deux ans, le label de finance solidaire s'est rapidement développé. Par des critères exigeants, celui-ci assure aux investisseurs, un gage de transparence des activités génératrices d'utilité sociale et environnementale. Nous avons calculé, à l'instar de notre homologue français Finansol, l'importance l'encours des produits labellisés par rapport au patrimoine financier des belges.

Fin 2014, celui-ci représente 0,005 % du patrimoine financier des belges, mais augmente **0,008 % à fin 2015**. Nous estimons une croissance continue⁵ pour arriver à fin 2016 à environ 0,014 %. Tout comme Finansol, notre but serait que l'encours des produits labellisés gagne 1 % du patrimoine financier des belges. Encore du chemin à parcourir !

⁵ L'estimation du montant du patrimoine financier des belges de décembre 2016 est calculée en ajoutant la moyenne de l'augmentation trimestrielle entre Q2 2014 et Q2 2016 (soit 12, 167 milliards) au chiffre de Q2 2016 deux fois pour Q3 et enfin Q4 2016.

Figure 12 - Evolution de l'encours (capital souscrit et montant des obligations émises) des produits labellisés par rapport au patrimoine financier des belges au 31.12 de chaque année



Source : Réseau Financité

4 Conclusions

En conclusion, le second bilan des produits labellisés au 31.12.2015 montre une croissance soutenue de la taille des encours (de 54 millions d'euros à 101 millions d'euros), du nombre de produits labellisés (de 24 fin 2014 à 42 fin 2015) et de structures émettrices de produits labellisés (de 12 fin 2014 à 23 fin 2015). La situation en octobre 2016 confirme cette tendance avec respectivement une estimation de plus de 166 millions d'euros, 58 produits labellisés et 35 structures émettrices de produits labellisés.

Par ailleurs, les impacts positifs des activités menées par les organismes ayant des produits financiers labellisés illustrent que l'argent investi par les épargnants sert réellement à financer des projets à valeur-ajoutée sociale.

*Annika Cayrol et Mélanie Noyal
octobre 2016*

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous contacter pour organiser avec votre groupe ou organisation une animation autour d'une ou plusieurs de ces analyses.

Cette analyse s'intègre dans une des 3 thématiques traitées par le Réseau Financité, à savoir :

Finance et société :

Cette thématique s'intéresse à la finance comme moyen pour atteindre des objectifs d'intérêt général plutôt que la satisfaction d'intérêts particuliers et notamment rencontrer ainsi les défis sociaux et environnementaux de l'heure.

Finance et individu :

Cette thématique analyse la manière dont la finance peut atteindre l'objectif d'assurer à chacun, par l'intermédiaire de prestataires « classiques », l'accès et l'utilisation de services et produits financiers adaptés à ses besoins pour mener une vie sociale normale dans la société à laquelle il appartient.

Finance et proximité :

Cette thématique se penche sur la finance comme moyen de favoriser la création de réseaux d'échanges locaux, de resserrer les liens entre producteurs et consommateurs et de soutenir financièrement les initiatives au niveau local.

Depuis 1987, des associations, des citoyens et des acteurs sociaux se rassemblent au sein du Réseau Financité pour développer et promouvoir la finance responsable et solidaire.

Le Réseau Financité est reconnu par la Communauté française pour son travail d'éducation permanente.